

Étiquetage des COLIS

Les nouvelles dispositions réglementaires concernant le conditionnement des colis expédiés comme envois de détail par chemin de fer (Fascicule V de nos tarifs) prévoient que «Chaque colis doit porter, d'une manière claire et de façon indélébile ne permettant aucune confusion, les noms et adresses de l'expéditeur et du destinataire. Il doit être fait usage des étiquettes prévues à cette fin et mises gratuitement à la disposition des expéditeurs ou d'étiquettes de texture semblable. Ces étiquettes doivent être apposées sur tous les colis de telle façon qu'elles puissent résister aux manipulations ordinaires du transport ».

Ces dispositions déjà appliquées depuis tout un temps aux envois au départ de Bruxelles T.T. et d'une dizaine d'autres centres routiers sont étendues à tout le réseau à partir du 1er avril 1963.

Sur demande, les étiquettes sont fournies par les gares aux utilisateurs.

Elles sont de couleur jaune pour les express, rose pour les envois en grande vitesse et verte pour les colis postaux; leur modèle a été publié dans l'Édition spéciale de novembre 1962 - Informations S.N.C.B.

Elles sont à utiliser pour l'étiquetage des envois de détail en service intérieur. Nous demandons à notre clientèle d'y inscrire lisiblement le nom et l'adresse de l'expéditeur et du destinataire, suivis, le cas échéant, de l'abréviation «B.R.» si l'envoi est à livrer «Bureau restant», du numéro du bulletin d'expédition (en chiffres d'environ 2 cm de hauteur) et du nombre de colis.

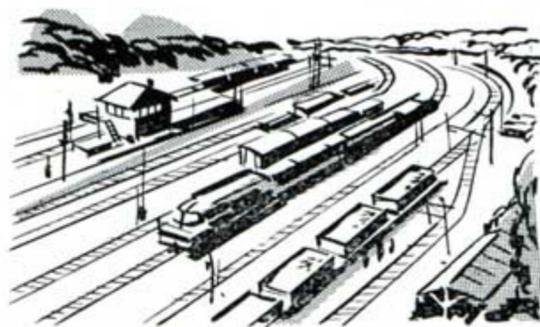
Pour les envois contre remboursement, les étiquettes, également fournies en trois couleurs différentes, portent ver-

ticalement en caractères gras l'inscription « Remboursement ».

Les expéditeurs qui font usage de leurs propres étiquettes, peuvent les utiliser jusqu'à épuisement de leur stock mais nous leur demandons d'y indiquer, comme prescrit, leur adresse et celle du destinataire et de coller sur chaque colis la partie droite de l'étiquette officielle de couleur adéquate, en y inscrivant lisiblement le numéro du bulletin d'expédition et le nombre de colis. Lors de la réimpression de leurs étiquettes, ils voudront bien y incorporer un tracé et un libellé concordant avec ceux choisis par le chemin de fer et faire imprimer sur papier jaune, rose ou vert suivant le tarif utilisé.

A l'expérience, le nouveau système d'étiquetage s'est révélé efficace partout où il a été instauré. Il permet un transport et une livraison plus rapides car il accélère le tri du contenu des camions et l'enlogement des colis dans les wagons.

Nous ne doutons pas que son extension à tout le réseau soit favorablement accueillie par notre clientèle.



LES COURS A MARCHANDISES

Dans le cadre de sa politique de rationalisation, la S.N.C.B. se voit obligée de mettre fin à l'exploitation de certaines cours à marchandises dont le rendement est insuffisant.

Les cours mises hors service pourront être données en location aux clients susceptibles de garantir un trafic déterminé. Ceux-ci disposeraient ainsi d'un terrain raccordé au chemin de fer. Le cas échéant, ils pourront y établir des chantiers clôturés ou des magasins.

Les clients que pareille location peut intéresser sont priés de s'adresser au représentant commercial régional de la S.N.C.B.

un nouveau ferry-boat pour la traversée harwich- zeebrugge



Les chemins de fer britanniques viennent de commander un nouveau bateau spécialement aménagé pour le transport de wagons pour le service entre Harwich et Zeebrugge.

Rendu nécessaire par le trafic sans cesse croissant à destination et en provenance du continent, il complètera la flotte des trois ferry-boats existants.

La ligne Harwich-Zeebrugge est la route la plus ancienne reliant les chemins de fer continentaux et britanniques. Le succès que connaît ce mode de transport sans transbordement nécessite à présent une extension des moyens d'exploitation. Le nouveau ferry-boat sera disponible au début de 1964. Son pont est prévu pour environ 38 wagons de marchandises, des véhicules routiers et des containers. Il y aura également des cabines pour douze passagers.